

# La Gazette de Sorel

## Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

### AGENCE GENERALE D'ASSURANCE.

**NAVIGATEURS :** Assurez vos bâtiments et leurs cargaisons, et vous, citoyens des villes et villages, protégez vos établissements contre le feu et les dangers de la mer, à la

### ROYALE CANADIENNE.

**CULTIVATEURS :** Mettez-vous à couvert contre deux terribles fléaux : le Feu et le Tonnerre, à

### L'Assurance de Cultivateurs.

Voyageurs, artisans, mécaniciens, &c., assurez-vous qu'aucun accident ne pourra priver votre famille du fruit de votre travail, en vous mettant sous la protection de la Compagnie

### "TRAVELLERS."

**HOMMES DE TOUTES CLASSES :** Rendez-vous dignes durespect de vos veuves et de la bénédiction de vos enfants, après votre mort, en assurant vos vies à

### L'EQUITABLE ET LA CONFEDERATION,

qui vous sont une solide garantie. Le soussigné, agent de ces différentes compagnies, sera toujours à votre disposition, à son Bureau,

### RUE DU MARCHE.

**GRANDE BATISSE DE FRANCOISDUPRE,**

ancien local de la Chambre de Commerce, au 2ème Etage.

**S. LAPAINE,**

AGENT GENERAL ET INSPECTEUR.

Sorel, 16 avril 1874.—6m.

### Feuilleton de "La Gazette de Sorel"

Du 29 Août 1874.

### SCENES

DE LA

### Guerre de l'Indépendance du Mexique.

### DEUXIEME PARTIE.

LE FALOT DU PONT D'HORNOS.

### CHAPITRE IX.

VALERIO TRUJANO.

(Suite.)

Quand la dernière prière de cette neuvième si efficace fut terminée, l'Indien rendit compte de son message.

Il avait vu Morelos et il apportait la promesse qu'il se mettrait à l'instant en marche pour venir au secours des assiégés.

Alors Trujano, levant les yeux au ciel, s'écria :

— Bénissez maintenant le Seigneur, ô vous tous qui êtes ses serviteurs !

Puis, après la distribution du souper faite par le colonel lui-même, les torches s'éteignirent et les assiégés se livrèrent au sommeil, pleins de confiance dans Celui qui ne dort jamais et dont la protection leur servait de bouclier.

Le lendemain soir, à la même heure, pendant que les assiégés étaient réunis sur la place pour la prière en commun qui terminait invariablement chaque journée, d'autres scènes se passaient à quelques lieues du camp des assiégés.

Fidèle à sa promesse, Morelos s'était mis en marche pour Huajapam : il n'avait pu disposer que de mille hommes de troupes régulières pour ne pas dégrader la ville de Chilapa, qu'il venait de prendre ; mais pour faire nombre, il y avait joint un millier d'Indiens armés de flèches et de frondes.

A quelque distance derrière le général en chef, le mariscal Galeana et le capitaine Lantejas chevauchaient de compagnie.

Le front de l'ex-étudiant était soucieux.

— Le général a raison de vous refuser votre congé, disait Galeana : un officier instruit et brave comme vous l'êtes est toujours précieux ; et quant au mécontentement que lui cause votre insistance et qu'il vous a un peu brusquement témoigné, ne vous en alliez pas trop, mon cher Lantejas ; comptez sur moi : je serai bien malheureux si je ne vous fournis pas l'occasion de quel que beau coup de lance pour vous réhabiliter dans son opinion. Pourvu que vous tenez de votre main trois ou quatre espagnols, ou un seul officier supérieur...

— J'aime mieux un officier supé-

rieur ; j'y penserai, répondit le capitaine avec distraction.

Il y pensait si bien, que cette obligation de se distinguer avec précé dition, lui qui jusqu'alors n'avait été qu'un héros de hasard, amassait ces nuances sur son front.

Pendant que la troupe insurgée faisait halte pour ce jour-là, on s'occupait des moyens de porter un coup décisif aux assiégés, et, pour y parvenir, il fut résolu qu'on les pénétrait entre deux feux, c'est-à-dire, qu'on les attaquerait en même temps que les assiégés feraient une sortie contre eux.

Le plus difficile était de leur faire connaître cette résolution, tant l'armée espagnole faisait bonne garde autour de la place.

Les Indiens étaient sous les ordres du capitaine Lantejas, et, quand il s'agit d'envoyer un exprès à Trujano, l'un deux assura qu'il connaissait, derrière le village, un passage secret par lequel il se chargerait de parvenir jusqu'à lui. Don Cornelio en fit donner avis à Morelos, qui, en réponse, lui envoya l'ordre d'accomplir sa mission avec quelques hommes de son choix. Cette commission était aussi dangereuse qu'honorable, et Lantejas avait bien décliné l'honneur qui lui en revenait, s'il avait été libre de le refuser ; mais comme, à tout prendre, elle pouvait lui éviter le plus dangereux honneur de tuer encore trois ou quatre espagnols, ou tout au moins moins un officier supérieur, et qu'il n'était pas libre de se soustraire à un ordre du général en chef, il accepta.

Il retint ses compagnons d'aventures Clara et Costal, outre une douzaine de soldats sur lesquels il pouvait compter, et, la nuit venue, tous se mirent en route.

Le lendemain, le guide indien fit faire halte aux hommes du capitaine (derrière les murs de clôture d'un champ), un chemin creux conduisait jusqu'à l'endroit où la sentinelle espagnole allait et venait avec une certaine inquiétude, comme si elle eût senti les dangers de son poste.

C'était le même que celui qu'occupait la veille le factionnaire qui s'était embrouillé dans le compte de ses cadavres, et c'était encore par ce chemin creux que le premier Indien était venu en augmenter le nombre.

Plusieurs causes semblaient se réunir pour donner à la sentinelle ces allures inquiètes qui menaçaient de tout gêner ; à la fraîcheur désagréable de la nuit se joignait l'odeur infecte des cadavres qui blesait horriblement son odorat ; puis, l'aspect de ses morris compagnons de faction n'était pas moins lugubre

pour lui que pour son prédécesseur de la veille, et l'image de la mort constamment sous ses yeux ne laissait pas que de lui inspirer une certaine terreur secrète.

La sentinelle allait et venait avec une rapidité de marche indispensable pour chasser le double frisson qui l'agitait. D'ailleurs, soit qu'on eût eu vent de la résurrection de l'Indien de la veille, soit par tout autre motif, la surveillance était devenue active et les sentinelles avaient été plus rapprochées entre elles et devaient s'observer réciproquement.

Les seuls moments où le factionnaire s'arrêtait ne duraient que le temps nécessaire pour répéter le cri : — *Alerta ! centinela !* — J'en suis fâché pour lui, dit Costal ; mais il faut l'envoyer monter la garde chez le Père éternel. — Chut, paten ! s'écria don Cornelio scandalisé.

Le mur de clôture qui servait de halte au capitaine, quoique presque entièrement abattu, présentait, derrière ses débris entassés, un abri passable contre la curiosité de la sentinelle ; puis il y avait dans la campagne un grand nombre de hauts aloés et des absinthies touffues.

— Expédions la sentinelle, dit Costal ; cela fait, vous dissimulerez derrière ces buissons et vous ne laisserez faire.

Le Zapothèque emprunta la fronde de l'un des hommes ; il y mit un caillou de choix, et ordonna à deux autres Indiens d'encocher leurs flèches et tous trois se tinrent prêts.

— Vous allez frapper deux cailloux l'un contre l'autre, à deux reprises, dit Costal au capitaine ; vous autres, vous tirez votre flèche à la seconde.

C'était une des rares occasions où l'air et la fronde allaient être supérieurs à la carabine.

Lantejas frappa ses deux cailloux avec bruit l'un contre l'autre. Ce bruit sec arriva aux oreilles de l'espagnol. Il s'arrêta, prêta l'oreille et fit résouner son fusil dans sa main.

Le capitaine frappa pour la seconde fois. La pierre et les flèches sifflèrent dans l'air, et, atteint d'un triple coup, le factionnaire tomba sans jeter un soupir.

— Allons, dispersez-vous, dit vivement Costal ; le reste me regarde.

Le capitaine et les deux Indiens se glissèrent de leur mieux derrière les absinthies et les aloés ; puis, tout à coup, don Cornelio tressaillit d'effroi.

La sentinelle qu'il avait vu tomber se promenait comme auparavant ; c'était sa même allure, et Lantejas ne nota aucune différence dans la voix qui cria d'un ton formidable : — *Alerta ! centinela !*

— Où diable est Costal ? se dit don Cornelio en cherchant vainement le Zapothèque.

Pendant ce temps les deux autres Indiens, blottis d'abord à quelque distance du capitaine, s'avancèrent vers la ville sans paraître prendre beaucoup de souci de la sentinelle. Ce fut un trait de lumière pour le naïf don Cornelio.

— Ce factionnaire, c'est Costal, parbleu ! se dit-il.

En effet, le mort avait été remplacé par le vivant, et, de cette façon, le factionnaire était toujours au même poste et répétant les mêmes mots que lui, les autres sentinelles ne pouvaient avoir aucun soupçon de ce qui venait de se passer.

Don Cornelio s'élança le plus rapidement qu'il put vers la ville assiégée.

Déjà les deux autres Indiens avaient disparu, et quand Costal vit que le capitaine allait bientôt en faire autant, il s'empessa de jeter loin de lui le shako et le fusil du factionnaire.

— Plus vite ! plus vite ! s'écria Costal ; les drôles vont donner l'alerte en voyant plus leur camarade.

En disant ces mots, il rejoignit le capitaine, le prit par la main, et l'entraîna si rapidement que don Cornelio ne perdit haleine.

Ils ne tardèrent pas l'un et l'autre à gagner la place, où les sentinelles mexicaines, prévenues d'avance par les deux Indiens arrivés sains et saufs, les laissèrent entrer sans difficulté.

— Entendez-vous ? dit Costal ; les drôles l'ont pas se sont aperçus de l'accident arrivé à leur camarade, et ils donnent l'alarme ; mais il n'est plus temps.

Des cris et des coups de fusil retentissaient en effet dans la direction du camp royaliste.

Trujano, le flanc coché de son épée, inspectait la glace de Huajapam, devenue déserte, avant de se retirer à son tour, quand le capitaine et Costal arrivèrent.

Pendant que don Cornelio lui rendait compte de sa mission, le colonel l'examinait attentivement, ainsi que l'Indien. Un vague ressouvenir lui rappelait ces deux figures un instant entrevues, et, quand le capitaine eut achevé :

— Je cherche dans quel songe j'ai déjà vu vos traits, dit Trujano. Ah ! n'êtes-vous pas ce jeune étudiant si croyant au mandement de Pévèque de Oajaca, et qui anathématisait, à las Palmas, l'insurrection comme un péché mortel ?

— Précisément, répondit Lantejas en soupirant.

— Et vous, continua Trujano, n'êtes-vous pas le tigrero de don Mariano Silva ?

— Le descendant des caciques de Tehuautepc, répondit fièrement Costal.

— Dieu est grand et ses voies sont impénétrables, s'écria le colonel de l'air inspiré d'un prophète de Juda.

Et il emmena le capitaine avec lui.

Après s'être acquitté de son message et avoir écouté avec admiration, lui qui avait assisté au siège de Cuautla, le récit de celui de Huajapam, il ne restait plus au capitaine qu'à aller se reposer pendant le peu d'heures qui devaient s'écouler avant la bataille décisive de demain. Il se jeta, enveloppé de son manteau, sur un banc, où il ne put trouver le sommeil qu'en se promettant bien de ne faire de promesses que celles qu'il serait rigoureusement forcé d'accomplir à son corps défendant.

Ce ne fut qu'au jour, après la messe qui fut célébrée, que Trujano apprit aux assiégés que le lendemain, au lever du soleil, ils devaient faire une sortie pour attaquer les Espagnols d'un côté, tandis que Morelos les combattait de l'autre.

Puis, après avoir chanté le *Te Deum* avec sa religieuse ferveur, le colonel permit à la garnison de se réjouir au son des trompettes, au bruit des fusées, de cette marque signalée de la protection divine, et le tumulte des réjouissances venait d'arriver jusqu'au camp des royalistes.

### CHAPITRE X.

ENTRE DEUX FEUX.

Quelques heures après l'heureuse arrivée de Cornelio Lantejas dans Huajapam, pendant que les ténèbres couvraient encore la ville et le camp royaliste, le grincement des crécelles qui avaient remplacé les cloches converties en canons, appelait la garnison et les habitants à matines.

Selon la règle claustrale imposée aux assiégés par Trujano, ils étaient ainsi convoqués chaque jour à la prière du matin ; cette fois, cependant, cette réunion nocturne avait aussi pour but de les disposer à la journée solennelle qui allait décider du dénouement d'un long et cruel siège.

Au même instant, le camp espagnol s'éveilla au bruit de la fiancée, et, derrière la chaîne de collines qui terminait la plaine, Morelos mettait déjà son armée en mouvement.

Peu à peu la place de Huajapam se remplit de bourgeois et de soldats silencieux, tous armés pour la lutte et venant demander à la prière la force et l'énergie dont ils avaient besoin. Les cavaliers tiraient par la bride leurs chevaux sellés et se rangeaient comme des ombres dans l'ordre qu'ils avaient coutume de prendre.

Trujano apparut à son tour, grave et souriant à la fois, avec la confiance dans le cœur comme sur les lèvres. Le religieux insurgé était armé, selon son habitude, de la longue épée à deux tranchants si souvent éprouvée dans sa main.

A ses côtés marchait le capitaine don Cornelio Lantejas comme aide de camp momentané du colonel, et, derrière eux, un soldat tenait en main deux chevaux prêts à être montés, l'un par Trujano, l'autre par le capitaine.

Sur le dos du cheval destiné à l'ex-étudiant en théologie se balançait une longue lance attachée à l'étrier et au pommeau de la selle.

Don Cornelio aurait été embarrassé de dire pourquoi il s'arrêta de cette façon. Le cheval qu'on lui

avait prêté se trouvait harnaché de la sorte, et il prenait passivement la lance comme il se laissait conduire au combat, parce qu'il ne pouvait faire autrement.

La prière toutefois n'allait pas se prolonger longtemps ; car le ciel commençait à s'entr'ouvrir du côté de l'orient, et l'aube du jour ne devait pas tarder à répandre ses premiers rayons de lumière.

Le colonel Trujano était profondément versé dans la connaissance des saintes Ecritures, et les livres d'église, qui ne lui étaient pas moins familiers, s'étaient pour ainsi dire, gravés dans sa mémoire. Il n'eut qu'à consulter, et d'une voix dont les moindres intonations arrivaient à la fois au cœur et à l'oreille des assistants les plus éloignés, il récita le verset suivant, que la circonstance rendait encore plus solennel :

« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort. »

« Seigneur, vous avez béni votre terre ; vous avez délivré Jacob de la captivité. Gloire au Très-Haut ! »

« Et mille bouches répètent : « Gloire au Très-Haut ! » »

Peu à peu les ombres transparentes du crépuscule disparaissaient, et au-dessus de ces têtes pieusement courbées, quelques nuages épars, légèrement teintés de pourpre, annonçaient déjà le lever du soleil.

Ce n'était qu'après le repas de midi que devait être livré le dernier assaut, d'après la décision prise la veille par le conseil de guerre. On ne se préparait donc pas encore, dans le camp royaliste, et la double attaque de Morelos et de Trujano risquait d'y éclater comme un coup de foudre.

Le camp était divisé en trois parties bien distinctes, disons même en trois camps. Le premier, celui du commandant Regules, était le plus rapproché de la ville assiégée ; le deuxième, sous les ordres immédiats de Bonavia, occupait le centre ; et le troisième enfin, commandé par Caldelas, se trouvait situé à l'arrière-garde.

*A continuer.*

### AUX CULTIVATEURS.

*Suite et Fin.*

D'ailleurs, si le bon vieux temps avait ses plaisirs, il avait aussi ses fatigues ; et si les machines ont enlevé aux travaux des champs leur poésie, elles en ont rendu l'exécution beaucoup plus facile, rapide et économique. Ce que nous avons perdu en plaisirs, nous l'avons donc amplement recouvré en avantages solides.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à utiliser le mieux possible notre situation actuelle, et les progrès réalisés dans ces derniers temps.

En ce qui concerne la récolte du foin surtout, car c'est de cette récolte que nous devons nous occuper particulièrement ici, nous avons à notre disposition des faucheuses, des faneuses et des râteaux à cheval opérant avec une rapidité et une précision vraiment prodigieuses. Ces machines font chacune l'ouvrage d'une douzaine de travailleurs, et par cela même nous donnent la faculté de faire les foins dans les meilleures conditions possibles. Avec les bonnes machines offertes en ce moment par les constructeurs d'instruments agricoles, l'homme actif et prévoyant ne doit plus faire de mauvais foins.

Cependant, il se commet encore à ce sujet, dans un grand nombre de nos cultures, des fautes énormes que nous voudrions voir disparaître au plus tôt, et que nous combattons de toutes nos forces.

Parmi ces fautes, l'une des plus préjudiciables est sans contredit l'habitude où l'on est d'attendre que les herbes de la prairie soient parfaitement mûres avant de les faucher. La plupart des cultivateurs ne peuvent se décider à commencer leurs foins, que lorsque les plantes sont tellement mûres qu'elles en sont venues blanchâtres. Cette habitude est une cause de pertes énormes.

Toute plante qui mûrit complètement ses graines enlève au sol sur lequel elle croît une proportion énorme de principes fertilisants ; aussi ce sol reste-t-il très épuisé après cette production. C'est précisément ce qui arrive sur la prairie, lorsqu'on laisse mûrir l'herbe avant de

la faucher. On en a une preuve convaincante l'année suivante par une forte diminution dans la production du foin.

Encore si cet appauvrissement dans la richesse du terrain était compensé par une plus grande valeur nutritive du fourrage récolté, la faute serait à demi pardonnée ; mais non, le sol est appauvri et le foin lui-même n'a guère plus de valeur que la paille. Cela se comprend parfaitement : dans l'acte de la maturation, toutes les forces vitales de la plante se concentrent vers un but unique, la formation complète de la graine ; tous les sucs contenus dans la tige affluent vers la partie supérieure, vers l'épi ; bientôt cette tige se dessèche, toute vie cesse chez elle, et elle devient en tout semblable à la paille, des grains mûrs. Si alors on effectue le fauchage, la dessiccation achève de durcir le foin, les épis perdent les dernières parcelles d'humidité qu'ils en tenaient encore, et pendant la faneuse ils se brisent et laissent tomber leurs graines.

Nous avons donc raison de dire que ce foin n'est guère meilleur que la paille, dur, coriace et aussi peu nourrissant qu'elle. Au contraire, l'herbe coupée en temps convenable, c'est-à-dire lorsqu'elle est en pleine floraison et dans toute sa vigueur, contient une grande quantité de sève. Il est vrai que, dans ce cas, la dessiccation enlève au foin son humidité surabondante ; mais les principes nutritifs y restent, l'eau seule s'échappe, si la faneuse a été bien faite ; c'est-à-dire si la dessiccation n'a pas été poussée trop loin et si aucune pluie n'est venue le laver après cette dessiccation.

Peu de cultivateurs font une différence entre le foin récolté en fleur et celui qui ne l'a été qu'après la maturité complète ; mais les bestiaux savent parfaitement faire une distinction ; tandis qu'ils consomment le premier avec avidité, ils ne mangent le second que poussés par la faim, et ils maigrissent lorsqu'ils ne reçoivent que ce foin pour nourriture.

Nous savons parfaitement que bon nombre de personnes ont, à cet égard, une opinion différente de la nôtre. Ces personnes sont convaincues que le foin récolté, mûr est meilleur, ou du moins plus profitable que celui qui a été récolté en pleine floraison, et elles nous citent des exemples pris dans leur pratique personnelle.

Nous nions que ce foin soit meilleur, et en cela nous sommes appuyés par le bon sens et par la pratique des meilleurs agriculteurs ; mais nous reconnaissons que le fourrage mûr est peut-être plus profitable, puisque les bestiaux ne le mangent qu'avec dédain, et qu'ils ne consomment que ce qu'il leur faut pour ne pas mourir de faim ; mais c'est là un bien pauvre profit et il vaudrait mieux dépenser un peu plus et nourrir mieux le bétail. Ainsi, sous quelque point de vue que nous envisagions la question, le foin récolté lors de la pleine floraison des plantes, est toujours préférable à celui qui est composé d'herbes complètement mûres.

Cependant, nous devons reconnaître que ce foin, pour être meilleur, doit être mieux fait, surtout en ce qui concerne la dessiccation. Comme il contient plus de sève, il doit être exposé plus longtemps au soleil et à l'air qui lui enlèveront sa trop grande humidité ; car, s'il était rentré en core humide, il serait exposé à moisir et à perdre ses précieuses qualités.

Le bon foin est toujours reconnaissable à l'odeur qu'il émet et à sa belle couleur verdâtre. Dès que l'on met le pied dans les fenils où de bon foin a été entassé, ces caractères sont très remarquables : ce foin paraît toujours brillant, propre, et donne une odeur douce et pénétrante ; tandis que le mauvais foin, celui qui n'a pas séché suffisamment, a une apparence malpropre, une odeur sombre et une odeur de moisissure des plus repoussantes. Le premier est consommé avec avidité, tandis que le second n'est accepté qu'avec répugnance.

Il y a des cultivateurs qui font leurs travaux avec tant d'indifférence qu'ils ne savent pas comment distinguer le bon foin de celui qui a été avarié. Ces cultivateurs ne connaissent pas le moment précis où le foin est bon à rentrer ; quelquefois ils rentreront leur fourrage avant la dessiccation convenable, et d'autres fois ils l'attendront trop ; dans ces

deux cas ils perdront sur les qualités de leurs produits. Le foin rentré humide moiste et celui qui a trop séché se racornit.

Enfin, dans toutes les manipulations que doit subir le foin, il ne faut le manier qu'avec précaution, afin qu'il puisse conserver toutes ses feuilles et ses épis; ces parties sont celles qui possèdent le plus de facultés nutritives.—Gazette des Campagnes

La Gazette de Sorel

SAMEDI, 29 AOUT 1874.

Les dernières nouvelles.

Si l'on en croit les rumeurs signalées par les dernières dépêches venues de la capitale, la crise ministérielle prendrait un tout autre tournure que celle à laquelle on s'attendait. L'on affirmait la semaine dernière, que l'hon. Premier avait offert sa démission ainsi que celle de ses collègues au chef de l'Exécutif, mais que ce dernier, par courtoisie pour l'hon. M. Robertson, en avait différé l'acceptation au retour de ce dernier.

- M. Oimet, Premier Ministre.
M. Chapleau, Procureur-Général.
M. Malhiot, Solliciteur Général.
M. Ferrier, Président du Conseil.
M. Fortin, Terres de la Colonie.
M. Archambault, Travaux Publics.
M. Robertson, Trésorier.

Il est assez probable que nous devons ce changement subit de leur première détermination à l'énergie et à la fermeté du Lieutenant-Gouverneur, qui n'aurait pas voulu se prêter aux remaniements et aux combinaisons que l'on avait élaborés dans le but d'adoucir, par quelque compensation, le sacrifice des ministres démissionnaires.

Les choses ne tournant pas à leur gré, hélas ! il fallut bien renoncer à ces beaux rêves de solitude, et voilà pourquoi on réquipe la barque avariée pour tenter de tenir encore la mer. Mais c'est peine perdue: le premier coup de vent la démantèra, et elle ira s'échouer dans la baie.

J. B. BROUSSEAU.

Nos bois de construction.

Nous traduisons pour la Gazette de Sorel cette partie d'un article du Nation de Toronto:

Si les esprits ont été alarmés en Angleterre en prévision de l'épuisement final des houillères de ce pays, intimement liées à l'avenir de ses manufactures (et on admet généralement qu'il reste encore assez de charbon pour suffire à la consommation durant deux siècles environ), dans quelles dispositions les Canadiens doivent-ils accueillir la nouvelle que, si la consommation actuelle continue d'aller son train, il ne leur reste pas de pin blanc pour plus de quinze ans? Relativement à ce qui nous occupe, on a pu sans peine propager des notions très-vagues, et il est de fait difficile de se rendre compte avec quelque certitude. Il n'y a pas vingt ans, c'était la croyance populaire qu'il s'écoulerait encore un siècle avant qu'il ne nous restât plus de pin blanc, pourvu que la consommation se maintint dans la même proportion.

Lors de la convention des commerçants de bois qui s'est tenue récemment à Ottawa, M. Little a fait lecture d'un travail où il s'efforce d'établir la période de temps pendant laquelle le pin blanc, en Canada et aux Etats-Unis, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, pourra durer au taux de la consommation actuelle. Comme il est lui-même commerçant de bois et propriétaire de 550 milles carrés de limites, s'il n'est pas un pessimiste qui se méprend du tout au tout dans ses calculs, on peut regarder son mémoire comme l'un des plus importants, au point de vue économique, dont le public canadien ait eu communication depuis quelques années.

En consultant le travail de M. Little, nous n'obtenons pas de renseignements explicites au sujet de la quantité de pin blanc que nos forêts recèlent encore actuellement, mais nous y trouvons, en termes généraux, que les forêts des Etats-Unis et du Canada ne pourront suffire à la consommation, au taux actuel, pendant plus de douze ou quinze ans; tandis qu'il est tout à fait certain que les demandes vont augmenter. Si cela est vrai, nous n'avons pas lieu de nous hâter beaucoup de faire passer nos bois de construction sur le marché américain.

Informations.

Les ministres présents à Ottawa sont: MM. MacKenzie, Scott, Cartwright, Coffin et MacDonald.

L'hon. M. Robertson a décidé de consulter ses électeurs avant de prendre aucune détermination.

Dix-sept jésuites, dont quatre prêtres et quatorze novices, presque tous canadiens, sont partis samedi par le steamer Prussian en route pour l'Europe, afin d'y compléter leurs études. Quelques-uns se rendent en Angleterre, les autres en France et en Belgique.

Son Excellence Lord Dufferin a fondé un prix annuel pour le collège de Victoria, dans la Colombie Britannique.

Le compte de la Banque d'Épargne des bureaux de poste de la Puissance, accuse une balance, entre les mains du receveur-général, le 31 juillet, de \$3,205,360.79. Le rapport de la circulation et des espèces accuse un excédant d'espèces de \$364,346.41.

Il y a maintenant 110 milles d'explorés à l'ouest d'Ottawa sur la route projetée, dite Parry Sound. Les explorateurs sont rendus à Haliburton.

M. S. MacDonald, de Dundas, Ont., organise en ce moment une émigration à Manitoba. Il s'est rendu à Fort Garry pour obtenir la réserve d'une étendue considérable de terrain, et il se propose d'y conduire ensuite 500 familles d'Ontario.

Le Drapeau Canadien, de Lawrence, Mass., est informé que Sa Grandeur Mgr. Bacon, du diocèse de Portland, Me., est nommé assistant évêque du diocèse de New-York, et que le diocèse de Portland sera divisé de manière à ce que Lawrence et Haverhill, de même que toutes les paroisses catholiques du New-Hampshire, appartiennent au nouveau diocèse de Manchester.

Nous lisons dans le même journal: "Nous avons le plaisir d'annoncer l'heureuse nouvelle de la vacance accordée à notre bien-aimé curé, le Rév. M. Michaud, par Mgr. de Boston. M. Michaud avait donné sa démission, ainsi que le journal l'a annoncé, mais Mgr. l'a refusée, chargeant le Rév. M. Cagrain, d'Haverhill, du soin de la congrégation de Lawrence, pendant son absence, qui durera au moins trois mois."

D'après la Tribune de New-York, le chiffre de l'armée des Etats-Unis, le 30 de juin 1874, était de 21,646 hommes, dont 8,790 appartenant à la cavalerie, 3,253 à l'artillerie, 14,266 à l'infanterie et 337 au génie.

L'Osservatore Romano publie la note suivante: "Nous savons de source sûre que tous les procureurs des évêques étrangers ont protesté, au nom des personnes qu'ils représentent, contre la vente des biens appartenant à la sacrée congrégation de la Propagande."

Cette protestation est motivée spécialement par cette considération, que cette vente léserait gravement les droits positifs des dits évêques et des catholiques de leurs diocèses: les diverses nations ayant de tout temps envoyé à l'insigne collège des fonds spéciaux, pour le bénéfice exclusif et pour le maintien des élèves ecclésiastiques qui, dans ce collège, appartiennent à ces nations."

Le National reproduit, dans son édition de mercredi, un article qui a paru le 6 août dans le Journal des Débats, de Paris, sur notre fête nationale, afin de montrer le retentissement qu'a eu en France la célébration de la St. Jean-Baptiste. Voici cet article:

Depuis plusieurs années, les Canadiens-Français ont eu l'heureuse idée d'affirmer l'existence de leur race, distincte des autres races du Nouveau-Monde par l'origine, la langue, les mœurs et les lois, au moyen d'une grande fête nationale qu'ils célèbrent tous les ans à l'époque de la Saint-Jean-Baptiste. Cette fête a lieu non-seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis, où les canadiens-français émigrés forment des groupes nombreux, liés entre eux par les mêmes sentiments et surtout par des traditions qu'ils ont bien soin d'invoquer à chacune de leurs réunions.

Cette année-ci, la province française de Québec, voulant donner plus d'éclat à la célébration, avait invité les canadiens-français résidant aux Etats-Unis et dont le nombre s'élève, dit-on, à 500,000, à se faire représenter à la réunion générale tenue dans la ville de Montréal. Ces derniers n'ont pas manqué de répondre à cet appel. Chaque groupe un peu important a envoyé dans cette ville des délégués chargés d'exprimer les sentiments des émigrés canadiens pour la patrie canadienne. Les Etats limitrophes du Canada, New-York, le Vermont, et, dans ces Etats, les villes manufacturières de Lowell, Springfield, Troy, New-York, étaient en tête du mouvement.

Toutes les provinces du Canada, même les plus distantes, telles que la Colombie, s'étaient fait un honneur d'assister à cette fête. Il y avait là d'anciens acadiens qui, mêlés à la race anglo-saxonne, ne parlaient le français qu'avec peine; d'autres, vivant avec les sauvages, ne s'exprimaient plus que difficilement dans cette langue. Malgré cela, ni les uns ni les autres n'avaient rien perdu des traits distinctifs de leur race; ils étaient tous accourus du fond de leur retraite pour affirmer leur origine et leur amour pour la patrie canadienne.

La ville de Montréal avait, à cette occasion, revêtu ses beaux atours. A l'entrée des rues principales s'élevaient de majestueux arcs de triomphe aux couleurs françaises; la plupart des maisons étaient décorées de riches tentures tricolores. C'est au milieu de ces décorations brillantes qu'ont débilé les délégués, bannières et musiques en tête, ainsi que les résidents cana-

diens organisés en vue de la célébration. Tout était français dans cette fête: les couleurs, les inscriptions placées sur des chars de triomphe et sur des drapeaux, la conversation, les discours. La procession s'est d'abord rendue au Champ-de-Mars, de là à l'église, car il existe un Champ-de-Mars à Montréal comme à Paris; et enfin, le soir, un grand banquet où l'on a porté deux fois et à deux reprises différentes la santé de la France.

Au banquet, qui comptait plus de 1,300 convives, l'honorable M. Fournier, ministre de la justice dans le gouvernement fédéral, a rappelé d'une façon très-heureuse que les Canadiens-Français, tout en étant satisfaits de leur état politique, n'en étaient pas moins résolus à garder comme un legs inaliénable et toujours cher à leur cœur, la langue, les mœurs, la religion, les lois et les traditions glorieuses de la mère-patrie."

Discours de la Reine d'Angleterre.

La reine d'Angleterre à l'occasion de la prorogation du Parlement, vient de prononcer un discours auquel nous empruntons les passages qui ont un intérêt général: "Mes rapports avec les puissances étrangères continuent dans les meilleurs termes; et ces bons rapports contribueront, comme par le passé, au maintien des obligations imposées par les traités, et à étendre et consolider la paix européenne."

L'empereur de Russie ayant proposé une conférence à Bruxelles, afin d'arriver, par des mesures judicieuses, à adoucir les rigueurs de la guerre, j'ai, d'accord avec les autres puissances, autorisé un délégué à prendre part à cette conférence; mais auparavant, j'ai provoqué et reçu l'assurance des autres puissances représentées, que les règles établies de la loi internationale ne seraient point modifiées, et qu'aucune restriction ne serait imposée à la conduite des opérations navales. J'examinerai avec le plus grand soin les recommandations faites par la conférence, mais je me suis réservé toute liberté de les accepter ou de les refuser."

Je vois avec un profond regret la continuation des troubles en Espagne, seule contrée qui en Europe ne jouisse point de la paix; désirant voir rétablir au plus tôt la tranquillité et l'ordre dans la péninsule, je crois que le moyen le plus sûr d'arriver à ce double but est de s'abstenir de toute intervention dans les affaires d'un Etat indépendant et ami."

Le traité dernièrement conclu avec le sultan de Zanzibar pour la suppression de la traite dans l'Afrique orientale est fièrement observé, et déjà ce honteux trafic par mer a été empêché. Mes forces navales et mes agents consulaires dans cette partie du globe redoublent de zèle jusqu'à la destruction complète de la traite des noirs."

Je suis heureux de pouvoir dire que jusqu'à présent la famine, dans l'Inde, n'a fait relativement que peu de victimes. Ce résultat est dû d'abord à la Providence, puis aux précautions prises par mon gouvernement dans l'Inde. La conduite de mon vice-roi et de ses officiers subordonnés mérite le plus haut témoignage de ma satisfaction."

Depuis la fin des hostilités sur la Côte d'Or, des efforts constants ont été faits pour pacifier cette contrée et organiser son gouvernement. Des traités de paix ont été conclus avec des tribus importantes, et le roi des Ashantes a rempli tous les engagements pris par lui envers l'Angleterre."

Télégraphie générale.

Londres, 24 août.—Une dépêche spéciale de Santander au Daily News annonce l'arrivée des vaisseaux de guerre Nautilus et Albatross en ce port, et dit qu'ils ont été bien accueillis.

La République Française donne un compte rendu des procédés du congrès international que l'on considère comme véridique. Il montre que les délégués allemands ont dirigé les délibérations et que le représentant de l'Angleterre a gardé le silence, presque tout le temps de la conférence.

Lisbonne, 25 août.—Le gouvernement a lancé une proclamation ordonnant à tous les réfugiés fédéralistes de l'Espagne, de laisser immédiatement le pays.

Madrid, 25 août.—La conscription sera mise en force sans opposition par tout le pays.

Paris, 25 août.—On mande que 200 volontaires républicains qui marchaient au secours de Puycoerd ont été faits prisonniers par les carlistes.

Les préfets des départements du sud de la France ont reçu instruction spéciale du ministre de l'Intérieur, d'employer tous leurs efforts pour empêcher la vente d'armes aux Carlistes.

Londres, 25 août.—Le gouvernement allemand a formellement donné avis aux puissances qu'il n'interviendrait pas dans les troubles intérieurs de l'Espagne.

Bruxelles, 25 août.—Le Nord dit que ce serait un mauvais précédent pour la Russie de reconnaître un gouvernement fondé par un coup d'état.

Quand le gouvernement du maréchal Serrano aura rempli complètement les conditions d'un pouvoir établi, la Russie n'hésitera pas à le reconnaître.

Le prince et la princesse impériale d'Allemagne sont de retour à Berlin.

Madrid, 26 août.—Les carlistes ont tenté d'emporter Puycoerd d'assaut, hier soir; trois colonnes ont attaqué la ville à des points différents, mais elles ont été repoussées avec perte. Le commandant d'artillerie a été tué et plus de la moitié de leurs canons sont démontés.

Bruxelles, 26 août.—Au congrès international, on a lu et approuvé les protocoles de ses précédés: la date de la séance finale sera fixée ce soir.

Le prince de Galles est arrivé en cette ville, se rendant à Berlin.

Havane, 26 août.—On apprend de Porto-Rico qu'un tremblement de terre s'est fait sentir, dans cette île, ce matin. Les maisons ont été affreusement secouées pendant 2 minutes, et les habitants, saisis de panique, en sont sortis en toute hâte.

Londres, 26 août.—La Russie a informé de nouveau l'Allemagne qu'elle ne voyait aucun motif de modifier l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis de la question espagnole.

Pensées.

Malgré tous les biens qu'il possède, l'envieux est toujours dans le besoin.

N'achetez jamais l'amitié de personne par des cadeaux; car vous la perdrez aussitôt que les cadeaux cesseront.

Ce n'est pas un déshonneur d'être pauvre; mais c'est un grand déshonneur pour celui qui emprunte, s'il ne prend ensuite les moyens voulus de rembourser son bien-faiteur.

Ceux qui protègent l'homme de génie qui cherche à se faire connaître, ont droit à la reconnaissance de la postérité.

C'est l'éducation qui, en formant les hommes, forme la société.

La société ne saurait subsister si elle n'est soumise aux lois de la morale.

Que la morale disparaisse du corps d'une nation, l'autorité qui punit, n'ayant plus de racines dans les croyances du peuple, tombera bientôt.

Anecdote.

UNE SEUR DE CHARITÉ.

Ceux qui vivent en dehors des pratiques religieuses, ne peuvent comprendre le dévouement chrétien entretenu par l'esprit de foi.

La Correspondance de Rome publie ce qui suit, extrait d'une lettre de France: "Des religieuses tiennent l'hospice du département. Notre préfet, honnête homme, mais chrétien médiocre, visite souvent cet hospice. Un jour qu'il se trouvait dans le parloir avec la supérieure, voici que frappe et entre une jeune religieuse, tenant un papier qu'elle venait soumettre à la vénérable Mère."

Mais, voyant le préfet, elle veut se retirer. —Entrez, ma sœur, dit celui-ci: quel est votre nom? —Sœur Lucie, répond la religieuse. —A quel département êtes-vous? —A la salle des teigneux.

A ces mots le préfet est pris de compassion. "Ah! ma pauvre sœur! vous prenez au moins des précautions, vous avez des gants?" —Mais non, monsieur, je me sers de mes mains, comme vous le voyez-là, et, quand le pansage est achevé, je les lave dans de l'eau fraîche.

—Mais, ma sœur, vous allez avoir la teigne! —Puis revenant à sa compassion, le préfet ajoute: —Voyons, ma sœur, êtes-vous heureuse? Demandez-moi ce que vous voudrez: je vous l'accorderai.

— Eh bien! monsieur le préfet, je ne suis pas tout à fait heureuse, et vous pouvez faire quelque chose pour moi. Je n'ai que vingt-cinq teigneux, et j'en voudrais cinquante. Ne pourriez-vous pas envoyer une circulaire aux maires des villages, et ils m'enverraient encore des teigneux? —Le préfet se leva stupéfait: —Vous l'aurez, ma sœur, vous l'aurez cette circulaire; en se retirant, il dit: "J'ai offert de lui donner tout ce qu'elle demanderait, et elle m'a demandé des teigneux!"

—Brave homme—Si seires domum Dei!"

Notes Locales.

NOUVELLE Cie. D'ASSURANCE.—Nous publions dans le présent numéro le prospectus de la nouvelle compagnie d'assurance ayant nom: Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie, qui vient d'être fondée à Québec.

Cette compagnie, dont les fondateurs se sont inspirés des motifs qui présideront à l'établissement de la Royale Canadienne, offre les meilleures garanties de succès, et d'un autre côté, ses taux très-réduits ne sauraient manquer de lui attirer, pour une bonne part, les préférences du public canadien.

Le siège principal des opérations sera naturellement à Québec, mais une succursale importante devra être immédiatement établie à Montréal; les deux bureaux de direction se composeront d'hommes dont l'honorabilité est reconnue.

Il nous reste à ajouter que M. Cholette, agent autorisé de la Compagnie, a dû se rendre ici cette semaine, dans le but de recueillir des souscriptions au fonds capital, et à souhaiter à la Stadacona un plein et entier succès.

EDUCATION.—La rentrée des élèves au collège de cette ville, aura lieu mardi prochain. Elle s'effectuera probablement vers

le même temps, dans nos autres maisons d'éducation.

CHIQUE.—C'est aujourd'hui que le Cirque Murray sera exhibé ici. Il doit y avoir deux représentations: une cette après-midi et l'autre dans la soirée.

MOISSON.—Les cultivateurs ne pourraient souhaiter un temps plus favorable pour la moisson. De fait, ils en profitent pour mettre leurs récoltes en lieu sûr, et pourvu que la température ne change pas à ici à quelques jours, il restera peu de grain dans les champs après cette date.

—Comme on le verra par une annonce que nous publions dans une autre colonne, ou pourra se procurer à la librairie de la Gazette de Sorel, tous les livres, articles de papeterie, etc., qu'il faut pour les écoles, à bien meilleur marché que partout ailleurs.

—Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des Ecoles, par le Dr. Hubert Larue, à vendre à la librairie de La Gazette de Sorel.

—Nous serions reconnaissants envers les personnes qui nous transmettraient les Nos. 36, 38, 46, 60, 61, 80 et 101 de La Gazette de Sorel, Vol. 17 (dernière année).

Nouvelles diverses.

LES OURS.—L'Union des Cantons de l'Est nous apprend que l'apparition des ours a été signalée sur différents points du pays, et qu'elle cause une grande frayeur aux habitants de ces endroits, qui craignent, et avec raison, pour leurs bestiaux. Le même journal conseille de prendre dès maintenant les mesures voulues pour souper court aux déprédations de ces bêtes féroces.

L'administration du Bien Public annonce qu'elle publiera, dans quelques jours, un journal hebdomadaire qui portera le nom de Courrier de Montréal. Le premier numéro contiendra le portrait et la biographie de Mgr. Taché.

—On nous dit que l'égale a causé de graves dommages, sur plusieurs points du pays, dans la nuit de samedi à dimanche. En certains endroits, le sarrazin est complètement perdu. Les pommes de terre, les légumes, etc., ont beaucoup souffert. Cet accident, arrivant à la suite d'une saison comme celle que nous avons eue, est bien propre à ébranler le courage de nos cultivateurs.—Journal de Québec.

M. Alexandre Sewell, arpenteur, a été chargé de la construction d'un pont sur la rivière Jacques Cartier, à Valcartier, dans le comté de Québec. Un autre pont sur la même rivière, entre le Cap-Santé et les Ecuries, dans le comté de Portneuf, aux moulins du Dr. S. Well, est construit par M. F. LaRue, de la Pointe aux Trembles. Ces deux ponts seront livrés au gouvernement le printemps prochain.—Idem.

—Nous recevons des nouvelles très-encourageantes du Saguenay. La récolte y a une apparence magnifique.—Idem.

—Les journaux de l'île du Prince-Edouard se réjouissent de ce qu'un grand nombre de jeunes gens qui s'étaient volontairement expatriés aux Etats-Unis, reviennent dans leurs foyers avec des idées beaucoup plus saines sur la valeur de leur pays natal.

UN NOUVEAU GENRE DE PAYÉ.—On place sur le côté ouest de la rue St. Denis, entre les rues Dubord et Craig, un pavé d'une composition toute nouvelle. La section centrale est formée par de la pierre de Potsdam, et flanquée de chaque côté par de l'asphalte. Cet arrangement paraît économique et durable.—Bien Public.

POLICE DE MANITOBA.—La police montée de Manitoba, le 25 juillet, était rendue à la Roche Percée, 100 milles à l'ouest de la rivière Caribou. Elle a continué sa marche en longeant les frontières jusqu'à Cypress Hill. La force s'occupe activement à chasser ceux qui font un commerce illégal de boissons enivrantes avec les Indiens, et contribue beaucoup au rétablissement de l'ordre sur les frontières où depuis longtemps nos lois étaient une lettre morte.

—On demandait à un anglais pourquoi il faisait plus d'argent que ses voisins.

—Parce que j'annonce plus qu'eux, répondit-il.

—En vertu de la loi passée à la dernière session du parlement fédéral, la ville a été divisée en 54 districts électoraux.

Il y a deux districts dans le quartier Est, deux dans le Centre, trois dans l'Ouest, dix dans Ste. Anne, seize dans St. Laurent, huit dans St. Jacques, sept dans Ste. Marie, six dans St. Louis et 10 dans St. Antoine.

M. le greffier de la corporation vient de terminer une carte indiquant les différents districts. C'est un travail considérable.—Nouvel-Monde.

—On dit que le mouvement commencé par quelques capitalistes pour fusionner les diverses compagnies d'omnibus de la cité, sera probablement couronné de succès. Une nouvelle organisation destinée à faire une concurrence sérieuse au chemin de fer urbain, supplanterait les anciennes compagnies. On dit que plus de la moitié du capital a été souscrit depuis samedi.—National.

—Un heureux spéculateur vient d'ouvrir près de Titusville, en Pensylvanie, un puits à pétrole qui fournit 1,700 quarts d'huile par jour, et l'on ne se sert que d'un seul des tubes qui y ont été placés, et encore en

ne laissant s'échapper qu'une partie seulement de ce qu'il pourrait donner. Si l'on recueillait toute l'huile que les deux tubes lancent lorsqu'on les ouvre entièrement, le produit se monterait à 5,000 quarts par jour.

Si les découvertes de ce genre continuent, l'on peut s'attendre à voir le prix de l'huile minérale baisser jusqu'au point de ne couvrir que les frais de transport et de rectification.—Idem.

Variétés.

—Les Etats-Unis produisent annuellement 10 millions de gallons de vin, valant 15 millions de piastres.

—On a découvert récemment en France, dans une petite ville du département de l'Ariège, Aulus-Bains, plusieurs médailles en or remontant au temps des Césars. Ces pièces, dont l'une porte l'effigie si rare de Tibère, ont été trouvées dans les assises d'une construction romaine, qu'à sa disposition, à ses dimensions et aux soins particuliers des travaux, on reconnaît aisément pour un établissement balnéaire.

—On sait que M. de Rothschild a un milliard. Eh bien, c'est un indigent. Il paraît qu'il existe aux Indes un nabab ayant un trillion.

Le trillion est tout simplement un million de millions. Il est ainsi représenté dans la numération: 1,000,000,000,000.

On croit qu'à compter cette somme pièce par pièce, c'est-à-dire 200 par minute, en travaillant 12 heures par jour, il faudrait 19,325 ans et 319 jours pour achever l'ouvrage.

Comment le compteur de ce nabab s'y retrouve-t-il quand il commet une erreur de caisse?...

—Une femme était accusée d'avoir volé des betteraves.

—"Votre état? demande le président à l'accusée.

—"Veuve.

—"Mais ce n'est pas un état...—Garde champêtre, dites nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée?"

—"La meilleure, mon président: tout ce qu'il y avait de mieux en betteraves!"

—Un individu de Weston, Mo., fit feu l'autre soir, au sein des ténébres, sur un homme qu'il avait aperçu volant son grain et le lendemain il vit passer le shérif du comté avec un de ses bras en écharpe.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Or ouvert à 109 1/2 et fermé à 110. Greenbacks achetés de 93 à 94 et vendus de 83 à 90. Argent achetés à 8 et vendu à 9.

James H. Johnson, Ec., de Montréal, écrivait ce qui suit au mois d'août 1874: "C'est avec un grand plaisir que je rends témoignage solennel que m'a fait éprouver l'usage du Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellows. J'ai trouvé que c'était un tonique nerveux d'une grande efficacité; il m'a guéri en peu de temps de la névralgie et d'une débilité générale, et grâce à son influence je devins fort et vigoureux, et j'acquis beaucoup d'embonpoint."

Avez-vous mal à la gorge, ou vous sentez-vous incommodé par une toux continuelle? En ce cas, faites un prompt usage des Pastilles de Bryan pour les Toux. Elles vous soulageront immédiatement, en ce qu'elles débarrassent les trachéennes de la phlegme et de toute mucosité, et font cesser l'inflammation. Il n'y a pas de remède plus efficace contre la toux, le rhume, ou aucune maladie de la gorge et des poumons, et leur efficacité se fait bientôt sentir quand elles sont prises à temps. Ces pastilles se vendent chez tous les droguistes et marchands de campagne, au prix de 25 cts. par boîte.

ILS NE SAVENT QUE FAIRE.—Nous entendons quelquefois des gens dire: "Mon cheval est dans une chétive condition, et je ne sais ni ce qu'il a, ni comment améliorer son état." Ces gens semblent ignorer qu'il est leur portée un remède sain, sûr et efficace en toutes occasions. Plusieurs individus qui commencent sur les chevaux en font un usage considérable, et certifient que ses effets sont très-satisfaisants.

Un de ces commerçants de chevaux nous informe que la condition et l'apparence de ses bêtes sont améliorées à tel point par l'usage qu'il en fait, qu'elles se vendent plus promptement et plus cher. Cet article consiste dans les Pastilles de Condition et le Remède Arabes de Darby. Rien ne lui est comparable pour les mêmes fins. Souvenez-vous du nom, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. se trouve sur chaque paquet Northrop & Lyman, de Newcastle, Ont., sont propriétaires de cette médecine pour le Canada, et elle est à vendre chez tous les pharmaciens.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

Acte de Faillite de 1869.

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de RAPHAEL LEBLANC, FAILLI.

VENDREDI, le NEUVIEME jour d'OCTOBRE prochain, se fera la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

PAR MATHIEU GAGNON, Ses Procureurs ad litem.

Sorel, 29 août 1874.—12ins.

Collège de Sorel.

La rentrée des élèves aura lieu mercredi prochain, le 2 Septembre. Sorel, 27 août 1874.—2ins.

LIVRES D'ÉCOLES!

Grande réduction de prix, A LA LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.

A commencer le 1er Septembre prochain, les livres d'Écoles, papier, etc., seront vendus à 25 par cent à meilleur marché que partout ailleurs à la Librairie de La Gazette de orcl.

VOYEZ LES PRIX :

- Éléments de la grammaire française..... 9cts
Grammaire selon l'Académie..... 23 "
Histoire sainte..... 12 "
Abrégé de la grammaire selon l'Académie..... 10 "
Arithmétique par Toussaint, par Bouthillier, et des Frères..... 22 "
Psautier de David..... 12 "
Catéchisme..... 5 "
Exercices raisonnés sur l'orthographe..... 10 "
Histoire du Canada par Garnet..... 23 "
Manuscrits..... 12 "
Devoir du Chrétien..... 19 "

Cahiers à 3 et 4 cts.

Papier pour Ecoles à 8 et 9 cts. la main

Crayons d'ardois : français pour 13 cts. la boîte.

Crayons de mine pour 10 cts la doz.

Plumes pour 20 cts la boîte.

Et un nombre considérable d'autres effets pour écoles vendus à très-bon marché.

ENEZ! VENEZ!!

Sorel, 23 Août 1874.

A VENDRE.

De beaux volumes reliés, dans les deux langues, contenant tous les Débats de la Confédération. S'adresser à la librairie de La Gazette de Sorel. 21 août 1874.—3m.

Propriété à vendre

La propriété occupée par Mme. Gayou, et sise rue du Roi. Cette propriété se compose d'un lot de 66 pieds de front sur 132 pieds de profondeur, avec bâtisses. Son site est très-avantageux, étant à peu près au centre de la Ville et sur une des principales rues. Vente pour argent comptant. S'adresser au Secrétaire-Treasorier. Hôtel de Ville, Sorel, 17 juillet, 1874.

BUREAU

Change et de Prêt.

\$50,000.00

A PRÊTER SUR BILLETS, au Bureau du soussigné,

No. 15 RUE GEORGES.

BANQUE D'ÉPARGNE.

Le soussigné prêtera huit par cent sur tous dépôts (de \$1.00 et au-dessus) qui lui seront confiés. Ces dépôts seront remboursables à demande.

De bonnes garanties seront fournies à ceux qui feront des dépôts.

A. GAGNON.

Sorel, 23 août 1874.

GRAND AVANTAGE,

Pour quelques jours seulement,

AU MAGASIN

N. ARSENAULT.

Seront vendus : plusieurs lots énormes de marchandises sèches, achetées à moitié prix.

Outre 1 lot énorme d'Indiennes valant 15cts. à 11 et 12 cts.

1 lot de Shirting "Horrocks" 32 X 36 pouces, à 12 cts.

1 lot d'Étoffes à Robes, depuis 8, 13, 18 et 20 cts. jusqu'à 40 cts. la verge.

1 lot de Bas blancs, de 10 à 13 cts.

1 lot de Mouchoirs blancs en Lawn, de 30 à 70 cts. la doz.

150 doz. de serviettes de table et autres, de \$1 à \$1.50 la doz.

1 lot d'Indiennes de dentil, à 12 et 14 cts. la verge.

1 lot de Flanelles rouge, bleue, jaune et saumon, à 24 cts. la verge.

Et nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Enfin, et offert au public en général, et aux Messieurs du Clergé et aux Communautés religieuses en particulier : 1 lot de Toile fine de 850 à 900 verges, au prix de 25 cts. à 50 cts. la verge, c'est-à-dire à 50 pour cent de moins que sa valeur réelle.

Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de

N. ARSENAULT,

RUE DU ROI.

Sorel, 18 juillet 1874.

CIRQUE.

Sera Exhibé à Sorel, SAMEDI, LE 29 AOÛT COURANT, dans l'après-midi et le soir.



JOHN H. MURRAY.

GRAND CIRQUE

ENCHEMIN DE FER:

ONZIÈME TOUR ANNUEL.

"L'Or n'a pas besoin de dorure."

Cette compagnie, élie par Stone et Murray, n'a pas besoin de louanges pour convaincre le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivantes du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES, feront leur première apparition en Amérique :

Mlle. OUISE, première Équestrienne.

Mlle. EMMA, Équestrienne.

WM. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bounding Jockey."

JOHN COTTRELL, bouffon excentrique, artiste et coureur.

ALMONTE, le bouffon de la jeunesse qui vient de faire terminer son engagement au Cirque Hengler de Glasgow, amusera les jeunes gens.

Nouvel engagement de la SENARITA MILLIE TURROUR, Équestrienne et Reine de l'Air.

Nouvel engagement de WOODA COOK, champion excenteur de somersault du monde.

Engagement spécial de JAMES E. COOKE, pour le rôle de Dick Turpin et la direction merveilleuse de son ACTE À SIX CHEVAUX.

Nouvel engagement de TOM BARRY, bouffon favori et vocaliste.

Première apparition depuis deux ans des FRÈRES LECLAIRE, Bouffons Grotesques.

M. Shed Leclair, dans son acte étonnant sur la Lampe se terminant par un saut à travers des ballons. M. John Leclair, dans une série de passages sur les pyramides de bouteilles, chaises, etc.

Kit Carson, Eugène Leech, Chas Ellis, Original John Smith, Fredericks, Cottrell, Cooke, Barry, Almonte, Cook et Leclair, dans des sauts somersaults sur chevaux.

Quinze chevaux instruits comprenant le célèbre BLACK EAGLE, le beau BLACK BESS, le meilleur lot de chevaux sur le continent. Quatre mules bouffones, les humoristes du rond, Bret Harte, Petroleum V. Nassy, Mark Twain and Josh Billing.

Dans l'après-midi et le soir Wm. Fredericks introduira sa chèvre PET dans un acte amusant intitulé : Le Bouffon de la chèvre.

Chaque soir la pièce unique : L'OMNIBUS DU BOUFFON, ou plaisir pour tout le monde.

Tous les soirs les amusements se termineront par la Romance Équestrienne d'après Answorth intitulée



COURSE À YORK.

Dick Turpin.....James E. Cook, Tom King.....John H. Murray, Black Bess.....Black Bess

Ce spectacle ne manque jamais d'éveiller le plus grand enthousiasme.

Musique par la BANDE MENTER, conduite par ALMON EDGAR MENTER.

EXHIBITION GRATUITE

dans les rues chaque jour à 10 heures A. M., comprenant

LE GRAND CHAR DORE

"Triomphe," portant la Bande Menter en uniformes, traîné par 18 chevaux arabes et conduit par J. H. Paul.

La jolie petite voiture traînée par 18 petits poney-Shepherd, conduite par James Barselough.

OBSERVEZ :

1. Cette exhibition se donne sous une tente. C'EST UN CIRQUE et sous la direction personnelle de John H. Murray.

2. Des messagers polis conduisent les dames à des bancs réservés.

3. Il est défendu de fumer sous ce pavillon.

4. Le bon ordre est maintenu par nos propres officiers, assistés des autorités locales.

5. Le public rendra service en se plaignant de toutes irréverences.

Exhibition l'après-midi et le soir—portes ouvertes à 1 et 7 heures—commence à 2 et 8.

Admission..... 50 cts.

Enfants au-dessous de 10 ans..... 25 cts.

CHARLES DAY,

Directeur des publications.

Sorel, 16 août 1874.—6ms.

PROSPECTUS DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE,

Incorporée par acte du Parlement de la Puissance du Canada, 37 Vic., Cap. 94.

CAPITAL AUTORISÉ - - - - \$5,000,000 PARTS, \$100 CHAQUE.

Bureau de Direction :

Président..... J. B. RENAUD, Ecr., Vice-Président..... HON. J. SHARPLES.

Hon. E. CHINIC, P. B. CASGRAIN, Ecr., M. P., JOHN ROSS, Ecr., J. G. ROSS, Ecr., ALEX. LEMOINE, Ecr., JOHN LANE, Ecr., CIRICE TETU, Ecr.

Secrétaire et Gérant à Québec..... CRAWFORD LINDSAY.

Bureau de Direction à Montréal :

THOMAS WORKMAN, Ecr., THOMAS TIFFIN, Ecr., MAURICE CUVILLIER, Ecr., AMABLE JODOIN, fils, Ecr., M. P. GEORGE D. FERRIER, Ecr.

Secrétaire et Agent pour le District de Montréal :

C. O. PERRAULT.

BAUQUIERS :

LA BANQUE UNION DU BAS-CANADA.

Le succès qui a couronné les efforts des Compagnies d'Assurance Canadiennes et la conviction qu'il y a un vaste champ pour l'établissement d'autres Compagnies sur les mêmes bases ont inspiré l'idée d'en établir une ayant son Bureau Principal en la cité de Québec, et un système d'agences disséminées dans toute la Puissance.

Il est admis de toutes parts qu'une Compagnie d'Assurance, pour assurer sa prospérité, ne doit pas restreindre ses affaires à une seule localité. Celles qui ont le mieux réussi sont celles qui ont le plus étendu leurs opérations : et la manière la plus sûre et la plus avantageuse d'obtenir ce résultat, est d'établir une agence avec un bureau de direction local dans chaque centre important où aura été soustrait un certain montant du fonds social. Par ce moyen maintient de nouvelles sources de revenu, les actionnaires locaux auront un intérêt à augmenter les affaires de la compagnie en prenant des risques avec elle, et le bureau de direction local aura l'agent sous son contrôle et sa surveillance. Ceci donnera aux succursales la même sûreté, quant à la prise des risques, que possède le bureau principal. Avec ces idées en vue, les directeurs de l'Assurance Stadacona ont obtenu à la dernière session du Parlement un acte d'incorporation pour effectuer des assurances contre le feu et sur la vie. Le capital autorisé est \$5,000,000, divisé en actions de \$100 chacune. Un versement de cinq par cent est payable en souscrivant les actions et cinq par cent dans les trois mois suivants. Le reste des actions est payable par versements, suivant que la majorité des directeurs en décidera, sans cependant excéder cinq par cent pour chaque versement, et payable à des époques ayant un intervalle de pas moins de trois mois. La Compagnie, cependant, n'a pas l'intention de demander plus que dix par cent du stock souscrit, lequel montant sera déposé entre les mains du Receveur-Général au profit des porteurs de polices, le dit dépôt devant payer six par cent d'intérêt par année. Aussitôt que des actions au montant de \$500,000 auront été souscrites et dix par cent payés sur elles, la compagnie obtiendra sa licence et pourra commencer de suite à transiger des affaires.

Le Bureau de Direction étant assuré de la coopération et les services d'hommes éminents dans le haut commerce pour faire partie de la Direction locale, ouvrira une succursale à Montréal aussitôt qu'un certain montant de capital aura été souscrit en cette ville.

LES LIVRES DE SOUSCRIPTION

Sont ouverts au Bureau provisoire de la Compagnie.

60, Rue St. Jacques, Montréal.

C. O. PERRAULT.

Sec. et Agent District de M.

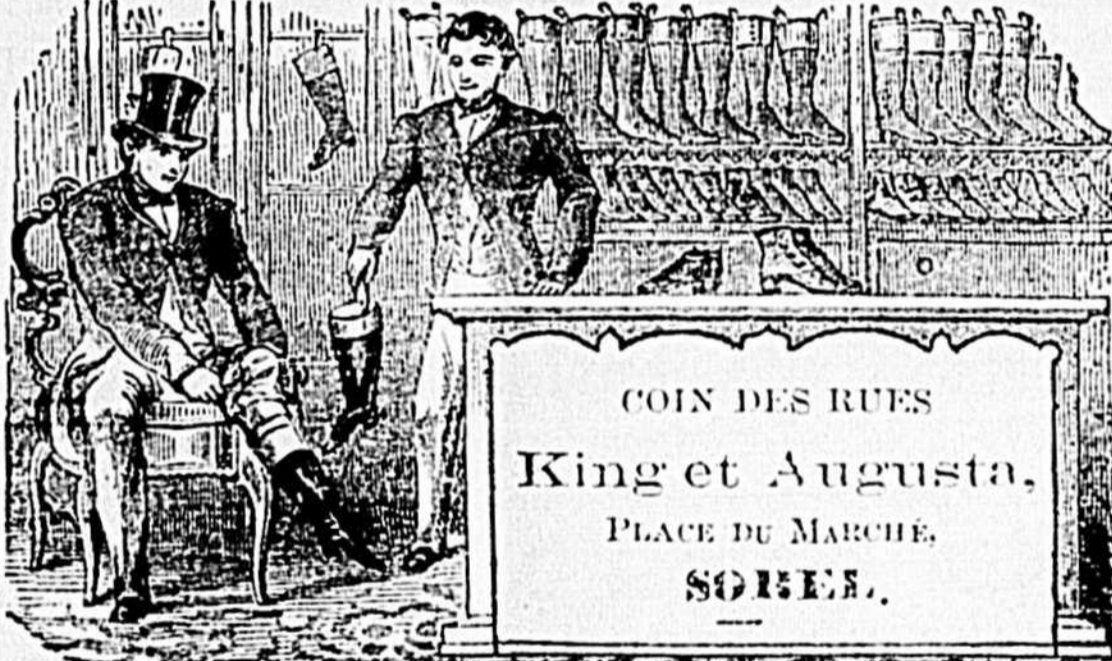
29 août 1874.

CHAUSSURES!!

CHAUSSURES DE TOUTES SORTES CHAUSSURES

AU MAGASIN DE

A. CONLIN.



COIN DES RUES King et Augusta, PLACE DU MARCHÉ, SOREL.

Vous trouverez l'assortiment le plus varié, le mieux choisi et le plus riche qu'il soit possible de voir à

SOREL.

Ses prix seront, comme par le passé, plus bas qu'à tout autre établissement.

Venez faire une visite avant d'acheter, et vous aurez à votre choix et serez certains de payer meilleur marché qu'ailleurs.

A. CONLIN,

PLACE DU MARCHÉ,

SOREL

Sorel, 28 Mars 1873.

GRANDE VENTE Par Souscription

DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

DE LA VALEUR DE \$100,000

et de la nature de celles qui sont constamment en usage dans toutes les familles.

Depuis cinquante jusqu'à cent cinquante par cent à meilleur marché que dans les Magasins de détail.

Toutes les marchandises sont expédiées sans retard, et payables sur livraison, mais pas avant qu'elles aient été examinées.

Tous les articles portés sur la liste se vendent une piastre chacun, et ne doivent être payés qu'après qu'ils ont été examinés par les acheteurs, et qu'ils s'en trouvent satisfaits.

Ce système est très-populaire, et donne toujours une entière satisfaction.

Des listes de marchandises sont fournies gratuitement, sur demande.

Nous avons besoin d'agents dans chaque ville, village et comté pour la vente de nos marchandises. Des personnes âgées ou jeunes, de l'un ou l'autre sexe, peuvent prendre des ordres et réaliser de bons salaires. On recevra des échantillons gratis en s'adressant à

CLERMONT, DANIELS & Co.,

235, Rue Notre-Dame, ---MONTREAL, P. Q.

Sorel, 11 août 1874.—1m.

ATTENTION!

ORFÈVRE.

A. B. LAFRENIÈRE

Profite de son déménagement pour remercier ses nombreux pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son magasin, et les informer qu'il a transporté son magasin de Bijouteries dans le magasin ci-devant occupé par

Mme. AUGUSTIN LAVALLÉE, MANCHONNIÈRE, EN FACE DU MARCHÉ, où le public trouvera constamment un assortiment des plus complets de

Montres, Horloges, Bijouteries, Parfumeries, articles de fantaisie, Violons, Concertinas, Accordéons, Picolos, Flûtes, Etc.

AUSSI :

Un magnifique assortiment de Pipes en écume de mer, Bois, Caoutchouc, Blagues à tabac, Cigars, Etc., Etc.,

Peignes, Brosses, Coutellerie, Etc., Etc., et un grand nombre d'autres marchandises.

N'oubliez pas la place :

No. 10, Rue Augusta, No. 10,

PORTE VOISINE DE Wm. KELLY, EN FACE DU MARCHÉ.

CHEZ

A. B. LAFRENIÈRE,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

Sorel, 6 Juin 1874.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

En l'affaire de SAMUEL LEWIS, commerçant, de la paroisse de St. Pie de Deguire,

Faille.

Le faille m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du faille, en la paroisse de St. Pie de Deguire, LE 11, le SEPT SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

V. GLADU,

Syndic provisoire.

St. François du Lac 17 août 1874.—6ms.

Avant tout soyons Canadiens.

LA "CITOYENNE,"

ASSURANCE DU CANADA.

VIE, ACCIDENTS, GARANTIE.

Le soussigné est agent de cette assurance pour le district de Richelieu.

C. HADIN,

Agent.

Sorel, 22 août 1874.—6m.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

Cour Supérieure.

DAME AURELIE GILBERT dit COMTOIS, épouse de François Bacon, tous deux de la ville de Berthier, dans le dit district de Richelieu, et d'abord autorisée à ester en jugement, à poursuivre ses droits et actions en justice contre le dit François Bacon,

Demanderesse,

vs.

FRANÇOIS BACON, boucher, de la dite Ville de Berthier,

Défendeur.

Avis est par les présentes donné que la demanderesse en cette cause a institué, en cette Cour, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET courant, une action en séparation de biens contre le dit défendeur.

F. R. TRANCHEMONTAGNE,

Avocat et Procureur de la Demanderesse Aurélie Gilbert dit Comtois.

Sorel, 29 juillet 1874.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Dans l'affaire de JOSEPH FORCIER, Navigateur, de la Paroisse de St. Aimé,

FAILLE.

Mercrèdi, le Neuf Septembre prochain, le Faille fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

JOSEPH FORCIER,

Par J. B. BROUSSEAU,

Son Procureur ad litem.

Sorel, 20 juillet 1874.—13 ins.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

En l'affaire de JOSEPH alias JONAS LABREQUE, commerçant de la paroisse de St. Thomas de Pierreville,

Faille.

Le faille m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du faille, à St. Thomas de Pierreville, MARDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

V. GLADU,

Syndic Provisoire.

St. François du Lac, 14 août 1874.—6ms.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de LOUIS J. B. VIGENT,

FAILLE.

Je soussigné, ADOLPHE GERMAIN, avocat et syndic officiel du comté de Richelieu, de la ville de Sorel, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois, et sont de plus notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 13 Rue George, en la ville de Sorel, MERCREDI, 16 SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après midi, pour l'interrogatoire public du faille, et pour le règlement d's affaires de la faille en général. Le faille est notifié d'y assister.

A. GERMAIN,

Syndic

Sorel, 10 août 1874.—6ms.



AVIS PUBLIC.

Les propriétaires ou occupants de terrains sont par les présentes avertis, que des mesures nécessaires pour l'Etat sanitaire de la Ville, vont être adoptées et rigoureusement suivies. L'Inspecteur-de-Ville ayant des instructions formelles à cet effet, visitera ou fera visiter par des Constables sous ses ordres, toutes les propriétés, et toute négligence de nettoyer et faire enlever tous immondices des Cours, etc., subira les pénalités infligées par les règlements.

PAR ORDRE,

Jno. Geo. CHÉBASSA, Jnr.,

Secr. Trés.

Hôtel-de-Ville, Sorel,

18 Août 1874.

Don Marche ARGENT COMPTANT. A vendre à l'enseigne de la Grosse Botte au No. 18 RUE AUGUSTA.

J. A. E. GENEREUX. RUSSE ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville).

Propriété à vendre. La propriété occupée par M. Larivière et sise au Georges, en face du couvent.

Chantiers de Navires DE SOREL. CONSTRUCTION DE VAISSEAUX A VOILE ET A VAPEUR.

SLIPS DE REPARATION, SCIAGE DE BOIS, BOIS DE SCIAGE DE TOUTE SORTIE A VENDRE.

LUNAN'S. Lisez ce que les gens disent de ce remède populaire contre la Toux, le Rhume et les divers affections de la Gorge et des Pouxons.

PULMONIC. La Lettre No. 40, 1er. octobre 1873. de Clément Lévesque, dit: "Le Lunan's Pulmonic Candy s'est montré, dans mon cas, d'une efficacité sans égale pour le soulagement de la Toux et du Rhume."

CANDY. La lettre No. 31, 3 février 1873, de l'hon. L... alors sénateur et maintenant juge, dit: "Ma fille souffrait d'un rhume fort grave, qui l'empêchait au point de l'empêcher de dormir la nuit."

VINEGAR BITTERS. Dr. J. Walker's California Vinegar Bitters are a purely Vegetable preparation, made chiefly from the native herbs found on the lower ranges of the Sierra Nevada mountains of California.

ADRESSES D'AFFAIRES. L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA.

J. N. MONDOR, NOTAIRE, No. 6, RUE PHIPPS.

J. B. Brousseau, AVOCAT. A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Bélièvre.

C. HARPIN AVOCAT, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHE, SOREL, P. Q.

Chs. J. C. WURTELE, B. C. L. AVOCAT. BUREAU SEIGNEURIAL, RIVIERE DAVID.

Baby, McConville & McConville, AVOCATS, JOLIETTE, BUREAU A BERTHIER PAR L. A. McCONVILLE.

Dr. A. GLADU, No. 34, RUE SOPHIE, deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. JOUSSAUX.

Dr. HEROUX, DENTISTE. Dents extraites sans douleur au moyen du gaz hilarant.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or. Ferronnerie, Contellerie, Articles de ménage, etc.

L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CHAIG. Montréal, 26 juillet 1873.—lan.

MAGASIN de PEINTURE. HUILES, Etc., Etc. Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

250, RUE ST. PAUL. Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes, MONTREAL.

CHANGEMENT. HOTEL PICHE. Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public voyageur, qu'il a fait l'acquisition du

BLOCK BUTTERY, situé à l'enseigne des Rues Augusta et du Roi, sur la Place du Marché, ci-devant occupé par Messrs. Souchet et Frère, et qu'il ouvrira le on vers le 1er. Août prochain, une Maison sous le nom de "HOTEL PICHE."

MODE D'ETE. POUR 1874. Place du Marché SOREL.

Le soussigné fournit aux personnes qui le désirent, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, SOREL, 26 octobre 1872.—lan.

BRASSERIE De Sorel. PREFONTAINE & PETTIGREW, étant devenus propriétaires de cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir de nouvelles améliorations qui les mettent en état de produire un article dans ce genre qui ne peut être surpassé par aucun autre établissement.

BIERE ET PORTER. de première qualité, en TONNES, en BARILS de 60 et 30-20-10-5 gallons et en BOUTEILLES.

PREFONTAINE & PETTIGREW. Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à Prefontaine & Pettigrew, sera promptement et soigneusement exécuté.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte--SOREL.

Augustin Portelance. Sorel, 15 Octobre 1872.—lan.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER. Sorel, 10 juillet 1872.—lan.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

LISEZ CECI: NOUS DONNONS QUELQUES Certificats PARI 1,500 AUTRES QUE

Grande découverte du Siecle. Ecoutez la voix du peuple! Elle remercie Dieu!

DEVIS & BOLTON. Deviss & Bolton. — C'est avec grand plaisir que je recommande le DIAMOND RHEUMATIC CURE.

DEVIS & BOLTON. — Messieurs: S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE.

DEVIS & BOLTON. — Messieurs: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'il m'a été depuis de longues années.

FAITES CIRCULER CE CI: Montréal, le 24 avril 1874.

MM. DEVIS & BOLTON. — Messieurs: Sans que vous me le demandiez, je vous rendrai témoignage en faveur du précieux Diamond Rheumatic Cure.

AVIS AUX NOTAIRES. A VENDRE. Deux portes en fer pour portes; elles sont doubles et portent serrures brevetées.

SIROP COMPOSE D'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS. Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement.

MOLINS A COUDRE. Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour les célèbres Molins à Coudre de

CLEMEX et de HOWE. Ces molins sont des plus complets et ne sont surpassés par aucun autre.

WURTELE & BEAULAC MARCHANDS DE Bois de Sciage, Bois de Dimension et Bois de chauffage.

LE TOUT A DES PRIX REDUITS. CLON. — Au dépôt du chemin à Lisses, près de l'Eglise Paroissiale.

POURQUOI RUINER VOTRE VUE EN VOUS SERVANT DE LUNETTES COMMUNES, LORSQUE VOUS POUVEZ ACHETER LES

CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES DE LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ

J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES A COUDRE

BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Pureté des Matériaux, leur Fin Brillant et leur Vertu Fortifiante.

AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une paire de nos Conserveurs des Yeux Enfants, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante.

— AUSSI — Un grand assortiment d'autres lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE.

J. H. WRIGHT. Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00.

A Vendre. Le soussigné offre en vente, à des conditions raisonnables, un emplacement et demi de terrain situé en cette ville, sur la RUE AUGUSTA,

vis-à-vis la propriété de M. ANDRE CHAPDELAIN. Deux maisons en bon ordre sont érigées sur ce terrain.

FONDERIE " SOREL " PAR J. O. BELLEROSE, Ancienne boutique de Pontbriand & Bellerose No. 6, Rue Sorel.

Constantement en mains Tubes en fer pour la Vapeur, l'Eau et le Gaz de 1.8 à 4 pouces de Diamètre.

A vendre ou a louer. Une magnifique maison en brique à deux étages, située sur la Rue Sophie, No. 36.

Hercule Lafontaine, ORFÈVRE ET BIJOUTIER, Sorel, 20 août 1874.—jno.

LE 10 AGOUT COURANT, dans le magasin appartenant à M. N. Rajotte et ci-devant occupé par Mr. D. Johnson, orfèvre.

Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson.

PRINCE OF WALES HOTEL PAR GEO. BOISCLAIR, Arthabaska-Stat. m.

Les personnes qui voyagent sur le Grand Tronc, et qui arrivent à Arthabaska Station, trouveront à l'Hôtel tenu par M. Boisclair tout le confort désirable.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Hochelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire.

Abonnement: Edition SEMI-QUOTIDIENNE: Pour douze mois \$3.00

Les personnes payant un an d'avance à l'Édition Semi-Quotidienne auront droit à un Volume valant \$1 comme prime.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont cotées sur type Brevier. La ligne, insertion par ligne \$0.08

Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année \$50.00

Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition \$12.00

La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci-dessus.